L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN 26 NOVEMBRE 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
[illegible], rue de Chartres.
JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-[illegible] Conseil de la Première Municipalité [illegible] de la Commission d[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 26 NOVEMBRE.

DISTRICTS CONGRESSIONNELS.

La division de l'Etat en districts congressionnels est une des mesures les plus importantes qui seront [illegible] à la Législature. C'est [illegible] nous espérons qu'elle [illegible] esprit de justice et d'é[illegible] bons législateurs. La répartition [illegible] de l'Etat donne toujours lieu à de [illegible], et c'est une source de l'extrême difficulté [illegible] Chambres à concilier [illegible] intérêts et toutes les prétentions. La [illegible] de la Louisiane a été pour [illegible] imposée aux whigs. Nos amis étaient en majorité à la Chambre des Représentans tandis les démocrates étaient en nombre supérieur au Sénat. La Chambre vota un bill qui créait un district whig, un district démocrate et deux districts douteux. C'était la division la plus équitable qu'il fût possible d'établir, car les deux partis se balançant à peu près dans [illegible] projet de loi leur faisait chacun une [illegible]. Mais le Sénat ne fut pas satisfait [illegible] le bill de la Chambre et créa les [illegible] districts que nous avons présentement. [illegible] représentans repoussèrent l'amendement [illegible] manquèrent, et la Législature [illegible] s'ajourner, après avoir épuisé toutes les [illegible] possibles, lorsque la Chambre céda [illegible] de laisser la Louisiane sans représentans au Congrès.

[illegible] division est souverainement in[illegible] les partis, avons-nous dit, se balançant [illegible] dans notre Etat. Si la Louisiane a [illegible] pour Van Buren et Polk, elle a aussi voté [illegible] Harrison et Taylor. Les officiers d'Etat [illegible] souvent des démocrates; mais nous [illegible] plus d'une fois du temps une majorité dans [illegible]. D'après la division de 1841, les [illegible] wighs de la côte ont été réunies [illegible] Mouroe [illegible] et à Alger pour former un [illegible], ce district donne de huit cents à [illegible] voix de majorité. La 1re et la 3e [illegible] aux paroisses Plaquemines [illegible] St Bernard forment un autre district ou [illegible] candidats peuvent se faire élire. [illegible] de la Floride et le Nord-Est de [illegible] forment un district foncièrement locofoco. [illegible] quatrième district, le vote des fortes [illegible] wighs des Opelousas et des Attakapas [illegible] par celui des paroisses démocratiques [illegible] Nord-Ouest. Nous n'avons donc en [illegible] d'un représentant sur quatre, tandis que [illegible] devrions légalement en avoir deux. [illegible] on entassé une majorité whig de [illegible] voix dans un seul district? Pour[illegible] ne pas les répartir? Pourquoi d'une au[illegible] la Législature de 1841 a-t-elle établi [illegible] distribué deux mille voix de majorité dé[illegible] dans le 1er, le 3e et le 4e district? [illegible] avons cette année triomphé dans ce [illegible], nous le devons moins à notre [illegible] qu'aux doctrines désunionistes [illegible] par le candidat locofoco.

[illegible] recensement nous laisse au même [illegible] par le passé, c'est à dire que nous n'a[illegible] que quatre représentans au Congrès. Mais [illegible] nouvelle division devient nécessaire et [illegible] espérons qu'elle sera cette fois conforme à [illegible]. Puisque les deux partis sont égaux [illegible] dans l'Etat, que la répartition des re[illegible] soit égale. Qu'on nous donne deux [illegible] whigs contre deux démocrates, [illegible] de manière à ren[illegible] certaine dans [illegible] deux autres. [illegible]

L'ELECTION CONTESTÉE.

[illegible] Larue a rendu hier une remarquable [illegible] dans l'affaire de M. Marigny contre M. Fréret. M Marigny a été débouté avec dépens [illegible] M. Fréret reconnu comme shérif de la paroisse d'Orléans.

[illegible] dans notre partie anglaise [illegible] que nous est malheureusement [illegible] trop tard pour être traduit en fran[illegible].

[illegible]

ARRIVÉE DU NAVIRE STATE OF MAINE.

[illegible]

LE STEAMER UNION.—Une dépêche télégraphique nous apprend que le steamer Union, dont [illegible] commençait déjà à inspirer au public [illegible] inquiétudes, a franchi la barre hier à [illegible] de l'après-midi. Sa traversée a [illegible] que de coutume par suite d'un [illegible] arrivé le 1er de ce mois à la machine. [illegible] entrera sans doute dans notre port ce [illegible]

[illegible] n'avons pas compris le Courrier, [illegible] certainement sa faute. Nous savons [illegible] ce qu'il propose: c'est une émis[illegible] pas, mais rachetable [illegible] époques déterminées. Mais des billets [illegible] payables à vue et au por[illegible] rachetables à des époques [illegible], il faut que cette condition soit [illegible] dans le billet, et alors c'est une vérita[illegible]. Ne voulant et ne pouvant attri[illegible] cette contradiction dans les [illegible] la pensée, nous leur avons tout [illegible] supposé le désir d'assimiler nos [illegible] à celles des grands Etats [illegible]. La France et l'Angleterre servi[illegible] exactement l'intérêt de leur det[illegible] leur sera bien impossible d'en jamais [illegible] capital.

L'ORLEANAIS.

[illegible] partie française de l'Orléanais, journal whig, vient de passer des mains de M. [illegible] C. CUVELIER dans celles de M. [illegible], ancien redacteur du Courrier de la Louisiane. M. Cuvelier est démocrate; [illegible] une lettre publiée il y a deux jours il ex[illegible] de la manière suivante les raisons qui [illegible] à se retirer de l'Orléanais:

[illegible] Orléanais a exprimé des plaintes de ce [illegible] rédacteur de la partie française ne dé[illegible] pas les principes whigs, ne soutenait [illegible] candidatures whigs, que loin même de [illegible] dans la neutralité, il ne dissimulait [illegible] ses convictions démocratiques, [illegible] dernier moment.

[illegible] plaintes sont telles que je me [illegible] alternative de me retirer ou de transiger avec ma conscience, avec les principes dans lesquels j'ai été élevé et pour lesquels je combattrai toujours avec toute l'énergie d'une conviction sincère—je ne pouvais ni ne devais hésiter—j'ai envoyé ma démission.

Donc, et nous comprenons bien la dernière partie de la lettre de M. Cuvelier, l'Orléanais sera désormais un journal franchement whig. M. ELETON saura le maintenir dans sa véritable voie et lui imprimer le cachet politique qui lui manquait jusqu'à présent. Grâce à son nouveau rédacteur, l'Orléanais ne tardera pas à devenir l'un des champions les plus ardens de notre cause et de nos principes.

L'Association des Screwmen a célébré hier son premier anniversaire. Le cortége était fort nombreux et a parcouru les principaux quartiers de notre ville.

TEXAS—Nous avons reçu hier des journaux du Texas. Rien de nouveau.

SALUBRITÉ PUBLIQUE—Il résulte du rapport qu'a publié hier le bureau de santé, que le nombre des décès à la Nouvelle-Orléans dans le courant de la semaine dernière s'est élevé à 130 dont 25 causés par le choléra et un par la fièvre jaune. Il y a eu à Lafayette dans la même période 28 décès dont deux causés par le choléra.

Nous accusons réception d'une brochure qui nous a été transmise par M. Downs et qui renferme le discours que l'honorable sénateur a prononcé à Mouroe le 7 du mois dernier.

KEY TO THE GENDERS—C'est le titre d'un excellent ouvrage que vient de faire paraître M. DIEGO MORPHY, professeur de langues modernes. L'opuscule de M. Morphy résume en quelques pages les règles les plus importantes pour distinguer le genre des noms. Il sera recherché par tous les étrangers qui étudient la langue française et pour qui la distinction des genres a été jusqu'ici une difficulté presque insurmontable. L'ouvrage sera mis en vente aujourd'hui ou demain; on pourra se le procurer chez M. Lelièvre, dans la Première Municipalité et chez M. Steel, dans la Seconde Municipalité.

BUDGET DE LA 2me MUNICIPALITÉ.

Nous avons donné hier un aperçu rapide de la situation financière de la 1re municipalité, puisé dans le budget présenté par le comité de finances. Voici maintenant l'état de finances de la 2me municipalité, tel que nous le trouvons constaté dans le budget que le Conseil de cette partie de la ville a dû, lui aussi, préparer et publier, conformément à la loi du 18 mars 1850, avant de régler le montant de l'impôt pour l'exercice de 1852. La comparaison des chiffres ne sera pas sans intérêt.

Les dépenses ordinaires de la municipalité pour l'année 1852 sont fixées approximativement à $535,990 et les dépenses extraordinaires à $558,983. 50, ce qui fait un total de $1,094,973 50 cents. Les dépenses ordinaires comprennent tous les frais d'administration, de police et de voirie; les dépenses extraordinaires embrassent le paiement des billets dûs en 1852, l'intérêt des bons et une allocation de fond extraordinaire destinée aux compagnies de pompiers. Voici au demeurant le tableau du contrôleur:

Exposé des dépenses probables pour 1852.

DÉPENSES RÉGULIÈRES.

Maison de travail et geôle de police		12,000 00
Eclairage de la Municipalité		45,000 00
Ecoles publiques	$94,000 00	
A deduire, montant probable à recevoir de l'Etat	30,000 00	64,000 00
Salaires des officiers municipaux		40,000 00
Maire, Conseil-Général etc.		10,000 00
Pompiers		16,000 00
Contingent		15,000 00
Prison de ville		5,000 00
Cours		7,000 00
Enquêtes		5,000 00
Garde de nuit, police de jour et de Levée		100,000 00
Maison de refuge		8,000 00
Charité		4,700 00
Places publiques		500 00
Commissions		20,000 00
Comité de santé		3,000 00
Rues, débarcadères, comme par estimation B du voyer		178,790 00
Compagnies militaires		1,500 00
Total des dépenses régulières		$535,990 00

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Billets à payer, échéant en 1852	$361,595 50	
Coupons d'intérêt payables en 1852 et intérêts sur les bons et les billets échéant en 1851 et 1852	121,088 00	
Charité—contingent ou te l'appropriation régulière	5,300 00	
Appropriation extra aux pompes	15,000 00	
Montant de l'appropriation nécessaire à être déposé en 1852, selon l'acte du 4 mai 1847 et aux termes d'une ordonnance du Conseil adoptée le 4 janvier 1848, pour faire face aux bons de cette Municipalité	34,000 00	
Montant de l'appropriation nécessaire pour être déposé en 1852, à prélever sur les billets du marché, pour faire face à l'emprunt des bons faits par l'Etat à cette Municipalité	12,000 00	
Escompte pour paiement comptant des taxes de 1852	10,000 00	
	$558,983 50—	$558,983 50
		$1,094,973 50

Or, les recettes ne sont calculées qu'à $594,690, ce qui laisse pour l'année 1852 un déficit de $500,473 60. Il faut malheureusement y joindre le déficit de 1851 qui est calculé à $773,258 33, ce qui à la fin de l'année prochaine laisserait la municipalité à découvert de $1,273,731 83 Il paraît cependant que le paiement de $550 000 peut être différé d'une année, de sorte que le déficit à combler pendant l'année 1852 au moyen de l'impôt sera d'environ $723,731 83 Voici l'état détaillé du déficit probable de 1851:

Solde due à la caisse d'amortissement de la 2me municipalité sur l'appropriation de 1850,	$53 660 97	
Sur l'appropriation de 1851,	74,947 48	
Appropriation régulière à la caisse d'amortissement No 2 pour 1851,	12 000 00—	145,208 45
Billets à payer échéant en 1851 et impayés,		423,342 51
Mandats de caisse non rentrés le 1er novembre 1851,		87,068 59
Coupons d'intérêt échus, à écheoir, avec intérêt sur les dits et mandats de caisse, billets, &c,		136,189 79
Bureau du voyer, suivant détail A,		52,149 00
Ecoles publiques.		12,500 00
Salaires des officiers municipaux,		6,500 00
Maire, Conseil Général, &c,		1,500 00
Pompiers,		5,000 00
Compagnies militaires,		250 00
Contingent,		1,500 00
Eclairage de la municipalité,		2,200 00
Cours,		1,500 00
Enquêtes,		750 00
Garde nuit, de jour et de Levée,		16,500 00
Maison de refuge et maison de travail,		2,500 00
Charité,		1,000 00
Commission,		1,000 00
Comité de Santé,		1,000 00
		$897,758 23

A deduire recettes probables.

Cafés, marchands, &c,	$3 500 00	
Droits de Levée,	20,000 00	
Taxes arriérées,	20,000 00	
Loyer des marchés pour 1852,	75,000 00	
Loyer de l'hôtel de la municipalité au 1er janvier 1852,	6,000 00	
	$124,500 00	124,500 00
Déficit pour 1851,		$773,258 33

Les propriétés imposables de la 2me municipalité sont estimées par les assesseurs à environ trente-huit millions de piastres. Une taxe de 2 pour cent est par conséquent nécessaire pour combler le déficit de 1852, et c'est ce chiffre qu'a proposé le comité de finances. Dans la 1re municipalité la taxe projetée est seulement 1½ pour cent. Le comité de finances de la 2me municipalité a émis l'opinion qu'en capitalisant la dette de la corporation et en fixant les échéances des billets à trente et cinquante ans, une taxe légère, à savoir 1 pour cent, prélevée pendant quelques années, suffirait pour acquitter régulièrement les intérêts de la dette et créer une réserve destinée à payer aux diverses échéances les quotités de la dette elle-même.

Il y a entre les dépenses de la 1re municipalité et celles de la 2e des différences notables que nous croyons devoir signaler. Ainsi l'entretien de la police qui ne coûte ici que $55,000 coûte au-dessus de la rue du Canal $100,000 c'est-à-dire près du double. La différence dans l'allocation destinée aux écoles publiques est de $10,000 en sus dans la 2e municipalité. Les salaires payés aux officiers de cette dernière corporation, non compris les collecteurs dont la commission est calculée à part, offrent aussi un total beaucoup plus considérable. Il n'y a guère que le département de la voierie dont les dépenses sont plus fortes dans la 1re municipalité que dans la 2e; elles sont portées par M. Pitié à $209,789 pour l'année 1852 tandis que le voyer de la 2e municipalité n'estime les dépenses de son département pour la même période qu'à $178,790. C'est une différence d'environ $31,000.

FRANCE.

LE MINISTÈRE DEVANT LES JOURNAUX.

Le nouveau ministère doit être l'interprète de deux projets:

L'un est l'abrogation de la loi du 31 mai;

L'autre est l'abrogation des articles constitutionnels qui s'opposent à la réélection du président.

Les journaux qui les approuvent tous les deux, sont les seuls qui se montrent charmés sans réserve de la composition du ministère. Le *Pays* essaie de démontrer qu'on ne pouvait mieux choisir. Où aurait-on recruté des ministres?

"Est-ce à droite? Mais la majorité refuse l'abrogation de la loi du 31 mai.

"Est-ce à gauche? Mais la minorité repousse la révision de la constitution.

"Ainsi, d'un côté comme de l'autre, M. le président de la république se heurtait à des impossibilités.

"Il ne restait donc qu'un seul parti à prendre: choisir des hommes nouveaux, étrangers à la majorité comme à la minorité, des hommes en quelque sorte sans personnalité et qui ne fussent rien autre chose devant l'assemblée qu'une situation.

"A nos yeux, tel est le caractère du ministère: ministère impersonnel qui ne s'appellera d'aucun nom d'homme, et qui portera le nom du droit qu'il est chargé de restaurer et de défendre.

"Ce sera, si l'on veut, le ministère du suffrage universel. Ce nom est assez glorieux pour consoler les nouveaux ministres de ne pas donner le leur à la politique dont ils seront les interprètes.

"Ce ne sont pas les hommes qui grandissent les choses, ce sont les choses qui grandissent les hommes."

La *Presse* menace l'assemblée dans le cas où celle-ci oserait résister sur l'une ou l'autre de ces questions au ministère Thorigny.

"Ainsi que la *Presse* l'avait annoncé hier, le nouveau ministère n'est ni un *ministère parlementaire*, car aucun des chefs de la prétendue majorité n'y a de place; ni un *ministère semi-parlementaire*, car aucune concession n'y est faite à la minorité de l'assemblée; ni un *ministère extra parlementaire*, car parmi les nouveaux ministres il y a trois représentans du peuple, et l'un d'eux est vice-président de l'assemblée législative; de plus, il y a lieu de supposer que MM. Corbin et Blondel n'ont été désignés par *interim* qu'afin de faciliter, par un refus prévu, la rentrée calculée de MM. Rouher et Fould.

"Mais qu'importe!

"Dans la formation du nouveau cabinet, il n'y a que deux choses qu'il faut voir:

"Premièrement, le départ de M. Baroche, auteur de la loi du 31 mai, et de M. Faucher rapporteur de cette loi;

"Deuxièmement, le choix de M. de Thorigny, dont le nom est devenu synonyme de suffrage universel par le concours qu'il a prêté, devant la cour d'assises, à la *Gazette de France*.

"J'aime à voir en lui un défenseur éclairé de la liberté de la presse, alors qu'elle paraissait ne plus compter que des ennemis déclarés en dehors des rangs de l'opposition démocratique.

"Le nom de M. de Thorigny exclut toute idée de coup d'Etat; s'il fallait chercher une analogie dans le passé, le ministère-Thorigny pourrait être comparé à ce que fut, en 1828, le ministère-Martignac succédant au ministère-Villèle et précédant le ministère-Polignac.

"Avis à la majorité souveraine. Quelle y songe! Le renversement du ministère-Thorigny est le chemin qui la conduirait où le renversement du ministère-Martignac conduisit la royauté traditionnelle:—à une révolution.

"Certes, le nouveau ministère n'est pas un ministère d'opposition; mais qu'il mérite le nom de MINISTÈRE DE RÉPARATION, et l'abrogation de la loi du 31 mai lui comptera comme un titre glorieux à la reconnaissance de tous ceux des Français qui inclinent d'autant moins à la guerre civile qu'ils ont plus de confiance dans le progrès pacifique.

Les journaux qui désirent le rétablissement du suffrage universel, en repoussant la prolongation des pouvoirs présidentiels, ont l'allure railleuse et sceptique.

L'Avénement:

"En somme, le président recommence à vouloir qu'on sente dans la politique "la main de l'élu du 10 décembre."

"Ce ministère est un gant."

Le National:

"Ce ne sont là que des comparses de la comédie, des signataires, des porteurs de portefeuilles en maroquin. Un ministre est un homme politique, un commis est un homme d'affaires. Ils ne sont ni l'un ni l'autre. Evidemment, le ministère de fantaisie sera en même temps un ministère fantasque, et notre pays, qui est déjà si bien gouverné, sera administré maintenant de la bonne façon.

"Nous n'ajouterons qu'un mot: MM. Casabianca, Fortoul et Lacrosse, les trois seuls ministres qui fassent partie de l'assemblée, ont voté tous les trois la loi du 31 mai.

"C'est pourtant, si nous en croyons les journaux élyséens, pour demander l'abrogation de cette loi que l'amiral Fortoul et ses deux collègues entrent dans le ministère Thorigny.

"Ils diront à l'assemblée: nous aimions la loi du 31 mai, cela est vrai; mais dans ce temps-là M. le président l'aimait aussi. Aujourd'hui il ne l'aime plus; nous venons en demander l'abrogation.

La République:

"Le nouveau ministère, qui n'est pas le moins du monde un ministère parlementaire, n'aura ni les sympathies de la droite ni l'appui de la gauche. On ne discutera pas les projets qu'il aura la naïveté de présenter, on se contentera purement et simplement de les rejeter à la presque unanimité des voix.

"Si M. le président a la ferme intention de demander l'abrogation complète de la loi du 31 mai, il devait, ce semble, choisir pour ministre des hommes aussi obscurs, si c'est possible, que ceux qu'il a nommés, mais dont les antécédents soient une garantie pour l'avenir. Nous aurions compris qu'il fit défendre le suffrage universel par un cabinet composé, et l'on veut, de commis de troisième classe, mais qui n'auraient jamais professé hautement, comme ceux ci, un ardent amour pour le suffrage restreint.

"Les nouveaux ministres ont promis d'apporter le message, qui sera envoyé à l'assemblée le 4 novembre, et qui contient, à ce qu'il paraît, des choses excessivement curieuses touchant la politique suivie par l'ex parti de l'ordre. Nous attendons cette séance avec la plus vive impatience, car il nous tarde de savoir comment ce cabinet de carton soutiendra, devant une majorité hostile, l'abrogation d'une loi et des projets de réforme dont l'initiative appartient tout entière au parti républicain.

La Révolution:

"Somme toute, nous avons enfin neuf ministres, ou plutôt il n'y a pas de ministres possibles, il n'y en a jamais eu; il n'y en aura jamais sous la présidence d'un homme comme M. Louis Bonaparte. Tant mieux! il est seul devant l'assemblée, seul devant le pays, seul devant l'avenir.... Oui, tant mieux! il portera tout entière la responsabilité par lui assumée, responsabilité qui, chaque jour, s'aggrave. Son vaisseau fait eau de toutes parts; nous verrons s'il sera conduit à bon port, dans les parages de 1852, par le grand amiral Fortoul!

Les journaux qui ne veulent point de l'abolition du suffrage restreint, et qui combattent en même temps la prorogation des pouvoirs, sont remplis de mépris et d'indignation.

L'Ordre:

"C'est un progrès de plus dans la fantaisie, dans l'arbitraire, dans l'aventure. Ce n'est pas encore le suprême défi adressé au premier pouvoir de l'Etat, mais c'est envers lui un acte de dérision. A coup sûr, ce n'est pas non plus un acte de respect ou de gratitude envers la France!

Le *Journal des Débats*:

"La situation est aujourd'hui ce qu'elle était hier. Nous voyons qu'il y a un cabinet, nous ne voyons pas qu'il y ait une politique. Il paraît qu'il y a des ministres, mais nous continuons à rester en pleine crise ministérielle.

"Que signifient les noms nouveaux qui figurent ce matin dans le *Moniteur*? Ils peuvent être portés par des hommes personnellement honorables, dévoués aux idées d'ordre, nous n'en doutons pas; mais que représentent-ils? que veulent-ils dire? C'est une question que tout le monde s'adresse. Le caractère particulier des crises ministérielles dont nous sommes témoins depuis le 10 décembre, c'est qu'il est impossible d'en deviner la raison. Il y aura demain deux ans, c'était en pleine session que M. Louis Bonaparte congédiait subitement des ministres assurés dans l'assemblée d'une majorité considérable, pour les remplacer par d'autres qui ont joué le même air, en le jouant seulement plus mal. Aujourd'hui, c'est pendant les vacances que sans nulle provocation, sans aucune cause apparente, le président se décide à changer de ministres; et après quinze jours de recherches et d'élaboration, il aboutit à la combinaison que nous venons de voir. Dans quel but? En vérité, nous l'ignorons complètement.

"On prétend que ce qui aurait fait avorter les combinaisons essayées en dernier lieu, c'est que M. Louis Bonaparte se serait arrêté à l'idée d'un double programme politique: l'un à son propre usage, l'autre à l'usage du ministère. Il aurait lui-même demandé, dans son Message, l'abrogation totale de la loi du 31 mai, et en même temps il aurait chargé son ministère de présenter un projet de loi pour en proposer simplement la modification. De cette façon, il y aurait eu un programme pour la montagne et un programme pour la majorité, comme à Dijon il y avait eu, dit-on, une version pour le banquet et une version pour le *Moniteur*.

"Nous ne sommes point surpris que des hommes sérieux n'aient point cru devoir se prêter à ces conditions, et nous serions étonnés que même les ministres de ce matin les eussent acceptés. Non, en vérité, il nous est impossible de croire à un pareil projet, et nous aimons mieux espérer encore que dans tout ceci il y a quelque malentendu étrange que le Message fera cesser. Il n'y a donc rien de mieux à faire que ce qu'a fait ce matin la commission de surveillance: il faut attendre.—Armand Bertin."

L'*Assemblée nationale* est sous les armes; elle engage la majorité à ne pas se diviser.

"Son vote prouvera que les assemblées, Dieu merci! sont encore bonnes, quoi qu'on dise, pour sauver les peuples de l'anarchie, soit qu'elle vienne d'en haut, soit qu'elle vienne d'en-bas, et de quelque façon qu'elle se déguise.

L'*Univers* attend:

"En définitive, aujourd'hui comme hier, nous avons un ministère conservateur. L'espèce de conflit soulevé par les intentions du président de la république, au sujet de la loi du 31 mai, en est toujours au même point. Nous sommes toujours en présence d'une promesse faite à la gauche et des garanties offertes, pour l'ensemble de la politique, au parti de l'ordre. La crise ministérielle est terminée; mais la crise politique continue. Les questions vraiment importantes sont donc ajournées à la présentation du Message présidentiel. Il faut attendre que M. Louis Bonaparte ait parlé pour juger sa politique en toute sûreté, car le nouveau ministère n'est précisément ni une reculade ni un défi."

Les journaux légitimistes ne sont qu'imparfaitement satisfaits de la concession que leur fait M. Louis Bonaparte en prenant dans leurs rangs M. Tiburce de Thorigny. L'*Opinion publique*, laissant de côté la question du rappel de la loi du 31 mai, s'occupe exclusivement des prétentions personnelles attribuées à M. le président:

"Rien ne nous surprend, car nous prévoyions dès le premier moment, que la crise ministérielle finirait ainsi: un ministère incolore, complaisant, subalterne. Si M. le président de la république était dans les idées et les principes d'une des nuances de la gauche, il pourrait avoir un ministère dans les idées et les principes de la gauche; s'il était dans les idées et dans les principes d'une des nuances du parti de l'ordre, il pourrait avoir un ministère dans le sens des idées et des sentimens de ce grand parti. Mais M. Louis Bonaparte n'a, au fond, qu'une politique, celle de garder la place qu'il occupe. Quoi d'étonnant, dès lors, qu'il ne réussisse à former qu'un cabinet de gens dont la seule politique ait été d'obtenir la place à laquelle ils viennent d'arriver? On demande à quel parti appartiennent les nouveaux ministres? Au parti des gens qui veulent être ministres."

L'*Union* se prononce avec amertume contre le ministre nouveau.

"Tout le monde, en apprenant ces nominations dirait; Est-ce bien sérieux? Et, en effet, cela n'est pas sérieux. Impuissance et hypocrisie, telle est la seule signification apparente de ce cabinet incolore recruté de façon à ne pas scandaliser les hommes d'ordre.

"Puisque le président ne renonce pas à attaquer la loi du 31 mai, au risque d'ouvrir la porte à l'anarchie, qu'importe le reste! Du moment que le ministère n'offre par sa situation aucune garantie contre la politique à outrance du président, nous ne pouvons y voir qu'une nouvelle édition de l'administration intérimaire qui a précédé le cabinet Léon Faucher. L'assemblée n'a donc pas à s'occuper des choix faits par le président: elle attendra le message et elle l'appréciera. C'est ce qu'a pensé la commission de permanence, qui s'est abstenue de toute manifestation.

En résumé, la presse est divisée sur la question du rétablissement du suffrage universel. Les républicains l'appuient, les royalistes le combattent; mais tous les partis semblent devoir s'accorder pour conjurer les périls que pourraient susciter les espérances et les calculs de l'ambition privée.

TESTAMENT DE LA DUCHESSE D'ANGOULEME.

On nous communique, dit le *Journal des Débats*, le testament de Mme la duchesse d'Angoulême. Voici les dispositions principales de cet acte, dans lequel elle a retracé, sous une forme simple et touchante, les pensées les plus intimes de son cœur:

"Au nom de la Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit.

"Je me soumets en tout aux volontés de la Providence; je ne crains pas la mort, et, malgré mon peu de mérite, je m'en rapporte entièrement à la miséricorde de Dieu, lui demandant toutefois le temps et la grâce de recevoir les derniers sacremens de l'Eglise avec la piété la plus fervente.

"Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle j'ai vécu aussi fidèlement qu'il m'a été possible, et à qui je dois toutes les consolations de ma vie.

"A l'exemple de mes parens, je pardonne de toute mon âme, et sans exception, à tous ceux qui ont pu me nuire et m'offenser, demandant sincèrement à Dieu d'étendre sur eux sa miséricorde aussi bien que sur moi-même, et le suppliant de m'accorder le pardon de mes fautes.

"Je remercie tous les Français qui sont restés attachés à ma famille et à moi des preuves de dévouement qu'ils nous ont données, des souffrances et des peines qu'ils ont subies à cause de nous.

"Je prie Dieu de répandre ses bénédictions sur la France, que j'ai toujours aimée au milieu même de mes plus amères afflictions.

"Je remercie l'empereur d'Autriche de l'asile qu'il a accordé dans ses Etats à ma famille et à moi. Je suis reconnaissante des preuves d'intérêt et d'amitié que j'ai reçues de la famille, surtout dans des circonstances bien douloureuses. Je suis sensible aussi aux sentiments que m'ont manifestés un grand nombre de sujets, particulièrement les habitants de Goritz.

"Ayant toujours considéré mon neveu Henri et ma nièce Louise comme mes enfans, je leur donne ma bénédiction maternelle. Ils ont eu le bonheur d'être élevés dans notre sainte religion, qu'ils lui restent constamment fidèles; qu'ils soient toujours les dignes descendants de saint Louis!

"Puisse mon neveu consacrer ses heureuses facultés à l'accomplissement des grands devoirs que sa position lui impose. Puisse-t-il ne s'écarter jamais des voies de la modération, de la justice et de la vérité.

"J'institue mon neveu Henri, comte de Chambord, mon légataire universel.

"Je veux que mes restes soient déposés à Goritz, dans le couvent des Franciscains, entre mon mari et son père. On ne fera pas pour moi de service solennel, on dira seulement des messes pour le salut de mon âme."

Suivent des dispositions rémunératoires à plusieurs anciens serviteurs, des legs en faveur des pauvres, et des souvenirs d'affection.

CHRONIQUE LOCALE.

ENQUÊTE—Le coroner a tenu une enquête hier sur le corps d'un Français nommé Pierre Robert, âgé de 19 ans, mort en traversant le lac. Verdict: mort de fièvre pernicieuse.

ACCIDENT—Un Irlandais nommé Wm Riley, âgé de 35 ans, est tombé hier de son dray qui était chargé de coton. Une des balles étant tombée sur lui, lui a fait de si fortes contusions qu'il est mort quelques instants après. Le coroner a tenu une enquête et a rendu un verdict en conséquence.

NOYE—Le coroners tenu une enquête hier sur le corps d'un individu dont le nom est inconnu, qui a été trouvé noyé dans le fleuve en face de la Presse à Coton de la Troisième Municipalité. Verdict en conséquence.

RIXE—H Howard a été grièvement blessé d'un coup de poignard par Wm Fisher, à la suite d'une rixe qui a eu lieu lundi soir, à l'encoignure Philippa et Gravier. L'accusé a été arrêté.

Thomas McNolly et sa femme Suzan McNolly ont comparu hier devant le recorder Genois, sous la prévention d'avoir, sous de faux prétextes, conduit un étranger dans leur maison et de lui avoir pris de vive force son portefeuille, contenant une somme de $500. Les accusés ayant été identifiés, ont été envoyés devant la 1re Cour de District.

LA COUR DE DISTRICT—Dans l'affaire de J. A Griffith, accusé d'homicide sur la personne de Frank Warrington, le jury est resté enfermé toute la nuit; et hier matin, à l'ouverture de la Cour, le foreman a déclaré au juge qu'il ne pouvait s'accorder sur un verdict. Le jury a, du consentement de l'accusé, été renvoyé.

Martin Hawley, un des conducteurs des chars de Lafayette, a été examiné hier devant le recorder Caldwell, sous l'accusation d'avoir le 19 du courant, causé par sa négligence la mort d'un enfant nommé Mary Alexander. L'accusé ayant prouvé à la satisfaction de la Cour que ce malheur était la suite d'un accident, il a été renvoyé de la plainte.

Est décédé hier à deux heures un quart de l'après-midi, NICOLAS POIN DEXTER, né en août 1811, à l'île Jersey (possession anglaise) Les gazettes de Londres sont priées d'insérer le présent avis. 26 nov—2

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI SOIR, 25 NOVEMBRE.

Le coton est toujours en bonne demande. il ne s'est vendu aujourd'hui que 5,000 balles à des prix fermes. Nous cotons de middling @ good middling, 7⅞ @ 8 cts la liv.

La demande a été bonne pour le sucre: il s'est vendu 520 boucauts à 4⅞ et 4⅞ cts pour le fair. Environ 1,300 barils de mélasse ont été vendus à 24 et 24½ cts le gallon.

Le marché aux farines est calme, et les ventes ont été restreintes à quelques centaines de barils aux anciens prix. 3,000 sacs de maïs ont été vendus à 44 et 47 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas changé. Le mess porc se détaille à $14 87½. Les cotés de lard salé à 10 et les épaules à 8⅜ et 8⅝ cts. Un lot de 250 barils de graisse s'est vendu à 7 cts la liv.

Le whiskey se vend lentement à 20 cts le gallon pour les qualités rectifiées.

Le change gouverne comme par le passé. Sterling, 10¾ @ 110 — Paris, 5f 25 @ 5f 15— Traites sur New-York à 60 jours, 1⅞ @ 2⅜ pour cent d'escompte—Checks, ½ @ 1 pour cent d'escompte.

Le fret n'a pas changé—Coton pour Liverpool à 7/16 d.

Marchandises Françaises et Anglaises.

POUR clore diverses consignations, à vendre à très bas prix pour du comptant ou du bon papier de la ville—
2 caisses velours imprimés, pour habillement d'enfans;
2 caisses foulard soie qualité supérieure;
10 malles madras pour deuil et couleur;
2 caisses dentelle soie, passementerie nouvelle et exhibition braid;
1 caisse boutons soie pour robes de dames;
12 caisses chapeaux de soie dernières modes;
9 caisses de cachemire et d'Ecosse 6/4;
4 caisses baréges vénitiens et Isabelle;
20 balles cotonnade extra forte,
1 caisse gants en filet égyptiens;
3 caisses mouchoir batiste blanc;
1 caisse guinghams foncés pour hiver;
1 caisse soie à coudre;
2 caisses fil glacé patenté;
4 caisses casimir nouveautés;
4 caisses lasting supérieur,
4 caisses mérinos écossais 6/4.
Un grand assortiment de marchandises américaines trop long à détailler. Nous invitons respectueusement à venir examiner notre stoc avant que d'acheter ailleurs.
H. DE GOER & RIFFLARD,
1er nov 21, rue Magasine

HARMONIUMS et PIANOS MECANIQUES de DEBAIN, picolos à 7 octaves—Sur lesquels une personne qui n'est pas musicienne peut, en 2 ou 3 leçons, exécuter tous les airs en général: morceaux d'Opéras, polkas, mazurkas, et des difficultés impossibles à surmonter avec les doigts. Ces pianos possèdent un clavier comme les autres, et les marteaux frappent sur la même corde que le mécanisme.
[illegible] A. FREIKE, rue Royale, 210.

POST-SCRIPTUM.

(Par la ligne du Sud.)

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Législature du Mississipi.

JACKSON (Miss.) 25 novembre.

Le Sénat est entièrement organisé, par l'élection de J. Whitfield, du comté de Lowndes, au siége de président, après vingt-deux ballotages.

J. M. Bunch est élu secrétaire, et Cavanaugh portier.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente du magasin de porcelaine et autres au No 20 rue Chartres, coin Conti, qui doit avoir lieu aujourd'hui à dix heures, par le ministère de S. Guinault.

Conditions libérales au moment de la vente

Vente à crédit de marchandises sèches et 50 caisses bottes, souliers et brodequins.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente à crédit de marchandises sèches de saison et 50 caisses bottes, souliers et brodequins, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de J B Slache & Co, No 77, rue de Chartres. Pour les détails, voir aux annonces.

Dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, aujourd'hui à midi, MM. J A Beard & May vendront des esclaves de valeur et domestiques de familles. Voir à l'annonce dans une autre colonne.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIÉS.—

Navire Charles Humberston, Nason, pr le Havre
John Cumming, Dwight, pr Liverpool
Gen Washington, Berry, pr Gênes
Steamer Pearl, Boardman, pr Montgomery

ARRIVES HIER.

Steamship Louisiana, Forbes, d'Indianola, via Galveston.
G elette Gov Bennett, Crooks, de Pensacola.
Pour les steamboats, voir notre partie anglaise

Au bas du fleuve et montant:
Steamship Union, de New York.
Navire State of Maine, du Havre.

ACADEMIE DE HARBY.

LE soussigné, reconnaissant pour le patronage qu'il a reçu du public de la Nouvelle Orleans depuis nombre d'années, annonce respectueusement qu'il a transporté son académie classique de français, anglais, espagnol et de mathématiques, au No 25, RUE DE L'ESPLANADE.

Il a adopté ce système intellectuel et persuasif par lequel tous les sujets qui sont démontrés sont expliqués et illustrés.

Tous ses soins et son attention seront portés sur cette institution, et il est persuadé qu'il atteindra le but que se proposent les parents qui voudront bien lui confier leurs enfants. Son expérience et le succès qu'il a obtenu comme professeur, l'encouragent à solliciter le patronage du public. Le local occupé par cette institution est vaste et aéré.

Les classes comprendront la langue anglaise principalement,
L'Ortographe,
La Lecture et la Grammaire;
L'Ecriture d'après le système Carstairs
Géographie ancienne et moderne;
L'usage de l'Atlas;
Branches pratiques des mathématiques,
Histoire, Philosophie naturelle,
Composition, Rhétorique,
Astronomie, Mythologie et toutes les sciences utiles et agréables.
Le Français, l'Espagnol et le Latin s'y on le demande.

Des professeurs de Français et d'Espagnol sont attachés à cette institution, et les services du Dr J B Vandegriff et de plusieurs autres professeurs ont été engagés pour les cours d'Anatomie, de Chimie et de physiologie.

Quelques pensionnaires pourront être confortablement accommodés.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'institution.

GEORGE W HARBY, Principal.

Heures d'étude —En hiver, de 9 heures A M à 3 heures P. M. En été, de 8 heures A M. à 4 heures P. M. excepté le temps accordé pour les repas et à la récréation. 3nov—1an

Education Classique et Générale
COLLÈGE ST-CHARLES.

PAROISSE ST-CHARLES (Louisiane.)

CE collège, fondé il y a environ deux ans par M. J. CLUFF, vient de passer sous la direction de M J C MACÉ.

Le but de cette institution est de porter l'éducation à un niveau plus élevé et de faire cesser la nécessité où se trouvaient les parents d'envoyer leurs enfants [illegible] solide hors de la Louisiane.

Situé à [illegible], sur la rive gauche du Mississippi, [illegible] de tous les points de l'Etat, l'institution [illegible] par sa position même et la pureté de l'air. Rien n'a été négligé pour assurer aux élèves, avec une éducation soignée, une excellente santé et tous les agréments de la vie matérielle.

Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation complète et dirigée dans un but utile. Ce sont les langues latine, grecque, française, espagnole, et les mathématiques, en outre de ce qui constitue une bonne et solide éducation.

Prix de la pension—$300 par an.

S'adresser à MM Félix Grima, Duverger au bureau de l'Abeille, Bouligny et Ganucheau, Elos J. Durant, à la Nlle-Orléans—Beauvais, à Bourbonne; Edmond Fortier, Aimée Labranche, Charles Fortier, Paroisse Jefferson—J. Pierre, D Labranche, Docteur Legan—Paroisse St Charles.

N. B., M. Duverger, au bureau de l'Abeille, se charge de toutes communications pour M. J. C. Macé. 3nov—1an

HOTEL ST LOUIS.

MUDGE & WILSON, ci-devant de l'hôtel St Charles, informent les voyageurs que L'HOTEL ST LOUIS a été entièrement rechoisi et meublé dans le courant de cette dernière. Les propriétaires de ce vaste et magnifique établissement assurent à leurs nombreux amis tout le confort des table. 8 nov—6f

Fleurs artificielles à vendre.

CETTE semaine seulement, au No 31, rue de Chartres, il sera vendu à bas prix pour du comptant.

Un magnifique assortiment de fleurs artificielles de tout genre, pour coiffure, bonnets, bouquets, &c. C'est une rare occasion pour les modistes et les marchands. 26nov

Aux teinturiers et aux fabricants de savon.

POTASSE rouge, potasse raffinée, alun, couperose, sel de soude, campêche en barils, fustic ou bois jaune, bois du Brésil, santal rouge, curcuma, orseille en pâte, acide sulfurique, nitrique, muriatique, sel d'étain, extrait de bois de Campêche, garance, indigo, cochenille, bleu d'Avignon, sumac, quercitron, bleu soluble, prussiate et bichromate de potasse, carmin, vermillion, &c., à vendre à des prix réduits par
H BONNABEL, encoignure des
26 nov rues Natchez et Tchoupitoulas

ON a besoin d'un bon commis pharmacien, parlant l'anglais et le français. Il est inutile de faire application, à moins d'être compétent et de pouvoir donner de bonnes recommandations. Adresser W lettre H No 23 à la poste. —Affranchir. 26nov

EN magasin d'importations directes et récentes, à vendre par les soussignés:
300 barriques vin rouge St Julien, St Estèphe, Montferrand et Cantenac Médoc.
100 barils vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac;
150 caisses vin blanc Haut Sauterne, Marsault, Chablis, &c.
250 caisses vin rouge St Julien, Chateau Larose, Chateau Lafitte, Chambertin, Volney, Nuits, &c.
20 caisses vin muscat de Frontignan,
150 do absinthe; 50 do vermouth,
50 futailles cognac, 4me preuve;
50 caisses fruits à l'eau de vie;
150 paniers bouteilles vides, 24 onces,
500 do huile d'olive, 24 onces,
50 caisses savon français;
2000 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons,
30 balles de 15 m chaque bouchons à damejeannes, fins, reguliers, &c;
15 damejeannes de Irish whiskey, qualité très supérieure.
PAUL JUGE Fils & Co.
26nov 27, rue St Louis

EN debarquement du navire State of Maine, capitaine Boutelle, du Havre—
400 damejeannes de 2 gallons;
400 do de do
A vendre par PAUL JUGE Fils & Co,
26nov 27, rue St Louis

CORNICHONS, fruits, conserves, lait frais conservé—50 caisses en débarquement et à vendre par
W H BRUNELL,
26nov 10, rue Gravier

FROMAGE—300 caisses fromage de Cogwill et forme d'ananas, à vendre par
W H BRUNELL,
26nov 10, rue Gravier

FROMAGE DE GRUYERE—En débarquement du navire State of Maine, du Havre:
40 meules de fromage de Gruyère;
50 douzaines de fromage de Neufchatel, à vendre par DUNTZE & IKEN,
26 nov encoignure Royale et Conti

CONSERVES FRANÇAISES—En magasin et à vendre par les soussignés:
3000 demi boites sardines à l'huile;
2000 quarts do do;
1400 demi et 300 boites truffes;
2000 demi et 2900 boites petits pois;
1000 demi boites champignons;
130 caisses de fruits au jus.
DUNTZE & IKEN,
26 nov encoignure Conti et Royale

VIN ROUGE—En magasin et à vendre par les soussignés:
Un assortiment de vin rouge excellent, en barriques et demi barriques, de diverses marques,
DUNTZE & IKEN,
26 nov encoignure Royale et Conti

ATTENDU par la barque Clarisse—
500 barils olives de Séville;
12 demi barrillets olives de Seville;
50 balles bouchons de soda,
78 caisses vin Amontillado;
80 do do Porto;
WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,
26 nov 30 1/2, Poydras

BŒUF—19 1/2 barils mess, en magasin et à vendre par
WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIA,
26 nov 30 1/2, Poydras

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS—352 caisses en débarquement du navire Sabattis, de Philadelphie et des navires Peterhoff, Winchester et Robert Harding, de Boston; à vendre à des conditions libérales par
G W DUNBAR,
26nov 5, rue des Magasins

CONDUITS aux épaves de la Première Municipalité, rue Derbigny, entre Dumaine et Ste-Anne!

Une jument grise fer, le front blanc, sans aucune autre marque ni étampe visible.

Un cheval noir, une étoile au front, quelques taches blanches sur le garrot, sans aucune autre marque ni étampe visible.

Une vache rouge, le dessous du ventre et le bout de la queue blanche, sans aucune autre marque ni étampe visible.

Si d'ici au 6 décembre, les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés par T J Spear, encanteur.
MICHEL DUREL,
26 nov—3 Gardien des Epaves

BANQUE DES NEGOCIANTS ET DES ARTISANS.
Nouvelle-Orléans, 25 novembre 1851.

CETTE banque sera fermée le JEUDI, 27 du courant (jour d'actions de grace). Les billets dûs ce jour là seront payables le mercredi 26 du courant. Les billets mis à l'escompte seront offerts aujourd'hui.
25nov G CRUZAT, caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 24 novembre 1851

CETTE BANQUE sera fermée le JEUDI 27 du courant, (jour d'action de grâce) conformément à la recommandation du gouverneur. Les billets échéant ce jour là seront payables le mercredi 26. La direction s'assemblera le 25 pour les escomptes.
25nov R M DAVIS, caissier

Banque de l'Etat de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1851.

CETTE Banque sera fermée le JEUDI, 27 du courant, (jour d'action de grâce). Les personnes qui ont des billets échéant ce jour là, sont priées de les payer le mercredi précédent.
24 nov—3 RICHARD RELF, Caissier

Branche Banque de l'Etat de la Louisiane, 2me Municipalité.
Nlle-Orléans, 22 novembre 1851.

CETTE Banque sera fermée JEUDI prochain, 27 du courant. Les billets et traites échéant ce jour là seront payables le mercredi 26 du courant qui sera aussi un jour d'offres, jour d'escompte vendredi.
23 nov—4f H J PALFREY, Caissier.

Compagnie et Banque du Canal de la Nouvelle Orléans.

LES actionnaires sont par le présent notifiés que l'élection annuelle des directeurs de cette banque aura lieu au local de la Banque, le lundi 8 décembre, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
SAMUEL C. BELL,
10 nov—3[illegible] Caissier

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
25 novembre 1851.

Conseil de la Municipalité No Un
Séance de lundi, 17 novembre 1851.

RESOLU qu'à l'avenir il sera du devoir des Collecteurs de Taxes sur Propriétés, Esclaves et Capital, &c., de délivrer, le 1er janvier de chaque année, au Contrôleur, tous les comptes de taxes qui n'auront pas été payés à la dite date.

Resolu en outre qu'il sera du devoir du Contrôleur et de l'avocat de la Municipalité No Un, de procéder à la collecte des dites taxes, conformément à une ordonnance de ce Conseil, adoptée le 15 mai 1851, prescrivant la manière dont les dettes de cette municipalité seront légalement réclamées.

Signé, JH GENOIS, recorder.
Approuvé le 21 novembre 1851
Signé, A DUCROSMAN, maire.
Pour copie conforme,
26nov L A ST CERAN, Commis

NOUVELLEMENT reçu et à vendre par le soussigné:
300 demi boites truffes du Périgord,
100 demi bouteilles do do,
40 demi boites petit pois au naturel,
300 demi et quarts de boites pâtes truffées;
300 boites et demi boites cèpes à l'huile et champignons,
500 boites sardines assorties,
Un assortiment conserves pour familles;
20 barriques vin vieux chateau Latour, Médoc;
35 do vin commun,
30 quarts de barils Cognac, différentes marques,
20 huitièmes do;
60 paniers champagne;
20 damejeannes whiskey Bourbon;
15 do whiskey Monongahela;
10 do whiskey Tuscaloosa;
Madère, genièvre de Hollande, vin d'O'Porto, etc.
J FINSE,
26 nov encoignure Royale et St-Pierre

LE soussigné a constamment en main:
CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques des manufactures de la Havane.
PRINCIPES—De véritables d'importation directe.
SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, brun et jaune, à vendre par J M CABALLERO,
No 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville
26nov

LES soussignés feront des avances sur les envois consignés à MM Noriega, Olano & Co, de la Havane.
DELVAILLE & MORENO,
25 nov—1m 34, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune, brun et cucurucho, en magasin et à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
25 nov—1m 34, Vieille Levée

ATTENDU par la goëlette Mary Ellen, de la Havane, un grand assortiment bien choisi de Cigares et cigarettes des célèbres manufactures La Dama et Fonsiaca, à vendre à des conditions raisonnables par
DELVAILLE & MORENO,
25 nov—1m 34, Vieille Levée

CIGARETTES—Toujours en main, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
25 nov—1m 34, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment des marques favorites de Regalia, Media Regalia, Panetelas, Cilindrados, Prensados, Galanes et Milar, constamment en main, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
25 nov—1m 34, Vieille Levée

BOTTES à l'épreuve de l'eau—300 caisses en magasin, faites en veau, kip et cuire à grains, ferrillées et cousues, convenables au détail de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix, par JOHN M GOULD & Co,
25 nov 8, rue des Magasins

BOTTES ET SOULIERS en gomme élastique—160 caisses pour hommes, femmes et enfants, à vendre à des conditions libérales, par
JOHN M GOULD & Co.
25 nov 8, rue des Magasins

ANT. Z. CAVELIER L. F. MAXENT

Cavelier & Maxent
Rue Royale, No 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de [illegible] Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN débarquement des navires Miltiades et Unicorn, de Bordeaux—
60 barriques vin ordinaire;
16 do St Julien pour familles.
A vendre par FERBOS FRERES,
11nov Nos 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine

SUCRE DE LA HAVANE—500 caisses blanc, jaune et brun en magasin et à vendre par
RAYMOND CABUZAC,
17 nov 30, Vieille Levée

GRAVEUR ET IMPRIMEUR EN TAILLE DOUCE.
SALOMON,
Graveur et Imprimeur,
73, rue Chartres.

Cartes de visites, plaques de portes, argenterie alliances, cachet de notaires, etc., proprement gravés.

Un joli assortiment de plaques de porte 14 oct—6m

PAUL PESQUIER, rue de Chartres No 102 vient de recevoir par le navire Lemuel Dyer, un très bel assortiment de marchandises de saison, draps, casimirs, cachemires, satin pour gilets, etc., etc. il engage ses pratiques à venir voir ces mêmes. 3 nov—10f

TAPIS, TOILE CIRÉE &c.

RECEMMENT reçus des manufactures anglaises et américaines:
Tapis, tapisserie en velours et Bruxelles;
Tapis 3 plis, de Bruxelles, Ingrain et Vénitien,
Rideaux en drap, toiles &c. Couvertures de tables, pianos, &c, tapis pour escalier et autres.
Tapis en toile cirée, de 3 à 24 pieds de large, dernier genre.
Le tout est offert en vente aux plus bas prix.
A. BROUSSEAU & Co,
10 nov—1w 23, Chartres

S POURNIER a transporté son atelier du No 16 au No 72, de la rue ROYALE. S'adresser momentanément au Premier
8 nov—1m.

PORTRAITS EN MINIATURE.

MADAME BATTIER, rue Condé, 164, (entre l'Hôpital et Quartier), atelier de dessin, peinture à l'huile et fleurs à l'aquarelle; ouvert pour les jeunes personnes deux fois par semaine, de 10 heures A M à 2 heure P M. Prix $5 par mois.
26 oct—30f

C. YALE Jr & Co.,
27, RUE DES MAGASINS, 27,
MARCHANDS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIES,
SOIERIES ASSORTIES,
ARTICLES DE MODES,
Dentelles, Broderies
Chapeaux de paille, Gants,
Rubans, Bas, Franges,
Plumes, Passementeries,
Fleurs artificielles.

Le tout reçu par les derniers arrivages et formant un superbe assortiment auquel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. C. YALE Jr & Co.
No 27, rue des Magasins, entre Gravier et Commune. 18 sept—4m

DREZ,
MANUFACTURE DE CHAPEAUX,
67, rue de Chartres, près l'encoignure Bienville.

A l'honneur de prévenir le public et sa clientèle qu'il a fait l'ouverture de son magasin le 4 novembre courant. Il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de fantaisie pour enfans et jeunes gens chapeaux de soie, casimir et castors.

Des ordres seront toujours reçus à sa fabrique, Passage de la Bourse, 57. 5 nov—1m

Julius JÆHNE

A TRANSPORTÉ son établissement de papeterie et de reliure du No 114 au No 88, rue de Chartres en face du bureau de l'Abeille.

Ayant reçu de Philadelphie par le navire Westmoreland un grand assortiment de papeterie pour comptoirs, bureaux et écoles, savoir: papier à lettres, écolier, folio et registre, cartes blanches et à jouer de toute qualité, papiers à note. Une grande variété de régistres, memorandums, livres de checks, do de déchargement, ardoises doubles et simples françaises et anglaises, livres de copies pour écoliers, almanacs allemands et anglais pour 1852, et tous les articles appartenant à ce genre d'affaires, ouvrages d'imprimerie exécutés avec soin. Le soussigné croit avoir satisfait sa clientèle et sollicite de nouveau le patronage du public.
30 oct—30f JULIUS JAEHNE.

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que sa société avec M. Jules Boisse a été dissoute d'un commun accord, et que sous peu il ouvrira à son propre compte un salon de coiffure et articles de fantaisies, attenant à l'établissement de l'Hôtel St. Louis. Il ose espérer la continuité de la bienveillance de ses anciens habitués.
22oct—30f EUGENE PINAUD

Bois de construction Bois de construction!

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchis, tels que planches, plafonds et voliges; aussi, des bois de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Perrier, No 11, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 18 mars DE POUILLY & GAGNET.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Pulaski et Brunswick, de Bordeaux:
50 caisses fruits au jus, de Teysonneau;
46 do de 60 demi boites sardines à l'huile;
105 do absinthe Sauvageol, Bruneton & co;
31 do vin de Tockay;
57 do cerises à l'eau de vie.
CHARLES CAVAROC,
11 nov 30 rue Bienville

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 100, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 150, rue de Chartres

SUCRE de la Havane—75 caisses jaune, en débarquement de l'Adame Gary, à vendre par
R CARUZAC,
12nov 30, Vieille Levée

FOIRE DES DAMES.

LES dames de la Nouvelle-Orléans annoncent respectueusement, qu'elles tiendront pendant quelques jours (commençant le 9 décembre) une foire à l'Armory Hall, au bénéfice des orphelins de la Troisième Municipalité.

Cette noble institution ayant plus de deux cents enfants à instruire et à élever, et étant entièrement dépourvue de ressources pécuniaires.
7 nov

A VENDRE.

UN LOT DE TERRE rue St Joseph, entre Magasine et Camp, $2,200, moitié comptant, balance à 6 et 12 mois, hypothèque jusqu'à parfait paiement.
S'adresser au No 54, rue Royale, à
A. BOUDOUSQUIE.
10 nov—1m Not Pub

BILLETS DE LOTERIE.

DES ordres pour des billets de la loterie de la Havane seront reçus et exécutés immédiatement au prix de $4 20 le billet entier.

Les billets gagnant n'importe quel prix seront escomptés au taux le plus bas du marché par
D. BORNIO,
24, rue Gravier et 201 rue Royale dans son
19 nov magasin de cigares en détail.

Fil en bobine et en pelotte.

300 Caisses reçues par les derniers arrivages de la célèbre manufacture Alexander, qualité assortie, à vendre par
H BOYLE & Co,
20 nov 47, rue de la Douane

SUCRE de la Havane—50 caisses brun et blanc, à vendre par JOSEPH MITCHEL,
15nov 36, Poydras

CHAMPAGNE—Quelques paniers de 1re et 2de qualité, d'importation directe, à vendre par
JOSEPH MITCHEL,
15nov 36, Poydras

CIGARES de la Havane—Quelques milliers de qualités choisies, à vendre par
JOSEPH MITCHEL,
15nov 36, Poydras

RHUM de la Jamaïque—10 pinçons de qualités supérieures, dans les magasins de la Douane, à vendre par JOSEPH MITCHEL,
15nov 36, Poydras

Pour clore une consignation.

5 balles couvertures rouges et bleues;
5 caisses indiennes anglaises et américaines,
2 caisses alpaccas et draps de dames,
40 balles osnaburgs de Virginie;
6 caisses cotonnades, ainsi que d'autres marchandises sèches, à vendre par
McDOWELL, MILLS & Co.
15nov 26, rue Gravier

DIVERS—45 caisses fruits assortis;
140 barriques vin Bordeaux pour famill
20 caisses absinthe Bruneton, Sauvajol & Co.
10 do absinthe Le Nosly Fils & Co,
50 do kirsch Le Nosly Fils & Co;
140 paniers huile olive Plagnol;
25 caisses savon de Marseille;
5 balles bouchons pointus fins;
5 balles bouchons réguliers;
40 caisses vin muscat Frontignan;
150 caisses vin rouge diverses qualités, à vendre par ANT GIRAUD,
19 nov 46, Vieille Levée

MADERE—London particular très vieux,
Arrac de Batavia do do;
Whiskey d'Irlande do do;
Eau de vie de pêche do do;
Rum de la Jamaïque do do;
A vendre par NADAUD DU TREIL,
27 sept rue St-Louis

VINS DE BORDEAUX—45 barriques vin rouge St Denis;
9 demi do do do;
30 barriques do Queyries 1847;
5 do do C C La Mission 1844;
255 caisses do C C La Mission 1847;
200 do do Haut Talence; à vendre par
CAVELIER & MAXENT,
19 nov 169, rue Royale

GRAINES DE LIN—3000 livres, à vendre par
P CUSACHS, Encoignure
19 nov Royale et St Philippe

SEL D'EPSOM—20 barils, à vendre par
P CUSACHS,
19nov enc Royale et St Philippe

CUCUMA—5 barils, à vendre par
P CUSACHS,
19nov enc Royale et St Philippe

SALSEPAREILLE—10 balles, à vendre par
P CUSACHS,
19nov enc Royale et St Philippe

Soie noire—Soie noire.

SOIE NOIRE de différentes largeurs et de qualité supérieure, très peu avariée, à bas prix, chez
U LAROUSSINI & CO, Maison Rouge,
Sur la Levée, et encoignure Baronne et Poydras
20nov

Satin à la Reine et de Chine.

SANS avarie, grande largeur, à 30 p. 100 au-dessous du prix de France, chez
U LAROUSSINI & CO, Maison Rouge, sur la Levée, et encoignure Baronne et Poydras.

BAREGES, CACHEMIRES UNIS ET IMPRIMÉS, dessins nouveaux à 25 cts la yarde, chez
U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge, No 1
18nov et encoig. Baronne et Poydras

EN déchargement du navire Horace, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés,
80 caisses de 100 demi boites sardines à l'huile,
10 do de 100 quarts do do do.
LOREILHE & Co,
15 nov encoignure Royale et Douane

BOTTES ET SOULIERS—450 caisses en débarquement des navires Norfolk et Geo. W. Bourne, consistant en un bel assortiment pour hommes, femmes et enfants, à vendre par
J M GOULD & Co,
20nov 8 rue des Magasins

EN débarquement du navire Isaac Bell, du Havre,
25 barils vieux Madère, à vendre par
X LAMBERT
20 nov 38, Magasins

BRUNSWICK, de Bordeaux—
24 barriques St Julien Médoc;
20 barils vin blanc;
40 caisses fruits au jus de Theysonneau,
THOMAS PINET & Co,
20nov 19, rue Conti

Articles pour Droguistes.

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre les articles suivans:

Mortiers, Entonnoirs, Seringues en verre d'une demi once et d'une once, Biberons, Fioles d'homéopathie, 1½, 1 et 2 grammes; Fioles dimensions assorties; bouteilles à Teinture de Morphine, dimensions assorties; poids et balances pour apothicaires, lancettes à ressorts, spatules, &c., &c.
E J HART & Co,
20 nov 97, rue Tchoupitoulas

BIERRE et porter de Londres—100 futailles de bierre et porter, en grandes et demi bouteilles, de la marque de R B Byass, en débarquement du navire Hartley, de Liverpool, à vendre par
VALETON & Co,
17 nov 25 Tchoupitoulas

LES soussignés préviennent leurs amis et le public qu'ils viennent d'établir à l'encoignure des rues Royale et Quartier, une branche de leur maison de commerce, située au No 25, Tchoupitoulas.

Dans le dit établissement on trouvera toujours un assortiment choisi de vins, liqueurs, conserves alimentaires, fruits conservés et autres et en général tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.
G VALETON & Co.
30 oct 25, Tchoupitoulas

LAMPES, CANDELABRES & PORTE-BOUQUETS—Les soussignés viennent de recevoir un assortiment complet des articles ci-dessus qu'ils offrent à vendre à des prix réduits.
S. MASPEREAU & Co,
20 sept 25, rue Condé

CHAUX DE THOMASTON—700 barils chaux de Thomaston, à vendre par
THOMAS BLOIS,
8 sept 21, rue des Magasins

CIMENT—1000 barils ciment romain de Rosendale, en débarquement et à vendre par
THOMAS BLOIS,
8 sept 21, rue des Magasins

CHAUX de Ste-GENEVIEVE—500 barils chaux de Ste-Geneviève, à vendre par
THOMAS BLOIS,
8 sept 21, rue des Magasins

BRIQUES A L'EPREUVE DU FEU—30,000 briques à l'épreuve du feu, d'Angleterre, de Pittsburg et de Pensacola, à vendre par lots, au choix des acquéreurs par THOMAS BLOIS,
8 sept 21, rue des Magasins

BOURNOS ou capots nouveautés—3 balles convenables pour les marchands de linge confectionné, à vendre au-dessous de leur valeur par
H DE GOER & RIFFLARD,
17nov 21, rue des Magasins

CORSETS sans coutures—4 caisses corsets sans coutures;
1 do do soie do do;
A vendre au dessous du cours par
H DE GOER & RIFFLARD,
17nov 21, rue des Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS — 372 caisses, en débarquement des navires William, Gason, R C Sheppard, Bay State et North America, à vendre à des conditions libérales par G W DUNBAR,
17 nov 5, Magasins.

VERT DE PARIS, belle couleur, à vendre par
W H BUNNELL,
17 nov 10, Gravier

PRUNES SECHES—37 barils prunes sèches;
6 caisses de 30 boites de fantaisie;
15 do do 24 paubane;
En débarquement de la barque Hornes, de Bordeaux, à vendre par
RAYMOND CABUZAC,
17 nov 30, Vieille Levée

X. LAMBERT, importeur de vins et d'eaux de vie, reçoit constamment des VINS et EAUX DE VIE pour l'usage de familles, qu'il offre à vendre à des prix modérés. 17nov—1an

TABAC EN FEUILLE de la Havane—18 balles de tabac Vuelta de Abajo, tout ce qu'il y a de beau, venant d'être reçu par le brick Mary Elizabeth, de la Havane, et à vendre par
D BORNIO Jr,
17nov 34, rue Gravier

CIGARES de la Havane—[illegible] Regalias, Canones, Media Regalias, Milar, Damas, Panetelas, Londres, &c., des meilleures marques, telles que: Cabanas, Figaro, Portagas, Bel, Perfeccion, Bild de, Dos Hermanos, Lord Wellington, Lira de Oro, Concordia, Refugio, Sevillana, et beaucoup d'autres en magasin et à vendre par
D BORNIO Jr.,
17 nov 34, rue Gravier

F. JAUFMOIS,
Rue de Chartres, entre Bienville et Douane No 62.
JOUETS!! JOUETS!! JOUETS!!

RECU par les derniers arrivages, un grand choix de jouets de toute description, à vendre au plus bas prix du marché.

Messieurs les marchands sont priés de venir visiter l'assortiment. 15nov

EN déchargement du navire Horace, venant de Bordeaux—
40 barriques vin rouge, Médoc;
24 do do Margaux;
50 caisses cerises à l'eau de vie, Chauvet;
50 do fruits assortis do;
50 do prunes à l'eau de vie do;
50 do abricots do do;
200 paniers anisette superfine do;
10 caisses liqueur superfine assorties do;
10 do curaçao do;
15 do marachino;
5 do crême de thé;
10 do coulis de tomates;
10 do vin de Tokai, à vendre par
V & E MAIGNAN,
15 nov 85 et 87 rue St-Louis

Couvertures Zoe Gamble.

LES soussignés offrent à vendre pour clore diverses consignations, à très bas prix pour du comptant ou du bon papier de la ville.
50 balles couvertures grises 3 points;
50 do bleu 3 et 3 1/2 points;
50 do rouge écarlate 3 1/2 points
10 do blanches 3 et 3 points;
10 do blanche 12 1/4 qualité supérieure, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD,
1 nov 21, rue des Magasins

SARDINES à l'huile—[illegible] à vendre par [illegible]

COLLEGE DE LA LOUISIANE.
DIRECTEUR LOUIS DUFAU.

LE directeur de ce collége vient de s'attacher comme professeur de mathématiques, M. Lewis ELKIN.

L'enseignement du collège est essentiellement pratique et américain. Il y a maintenant deux professeurs d'anglais et deux professeurs de mathématiques. Toutes les classes, excepté les classes de français, sont professées en anglais. Aussi les parents pourront ils dorénavant se dispenser d'envoyer leurs enfants au Nord ou dans les collèges d'Europe pour y compléter leur éducation.

L'examen mensuel aura lieu samedi prochain, de 9 heures du matin à midi. Le public est invité à y assister. 21nov—3f

LEÇONS D'ANGLAIS ET DE MATHEMATIQUES.

LE soussigné donnera des leçons particulières d'anglais et de mathématiques.
LEWIS ELKIN. Passage de la
21 nov—1m Bourse, No 12, (Duncan buildings)

Changement de Domicile.
Mme RINCK

A L'HONNEUR de prévenir les dames, qu'elle a transporté son magasin de dentelles, broderies et nouveautés françaises, des maisons de Mme de Pomaille, à la rue du Canal, No 106, entre Bourbon et Dauphine.

Mme Rinck profite de cette occasion pour remercier les dames de la faveur qu'elles lui ont accordée l'année dernière, et pour les inviter à venir jeter un coup d'œil sur les jolies marchandises qu'elle vient de recevoir de Paris, et qu'elle est disposée à vendre à des prix très modérés. 24 nov

MAGASIN DE MODES ET NOUVEAUTES, rue Royale, No 158.

Mme Robert a l'honneur de prévenir les Dames de la N Orléans et celles de la campagne, qu'elle a reçu de Paris son assortiment de marchandises de modes, composé de chapeaux et capottes en tous genres, mantelets mantaux, dentelles de fil, valenciennes, voiles de dentelles, broderies, gants Jouvin, do de soie, éventails riches pour mariées, épinglées dorées, boucles &c &c. Elle en fait l'ouverture samedi le 15 courant. 12 nov—1f

Mme FRYER

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera l'ouverture de son magasin de la rue de Chartres, No 54, jeudi, 13 novembre. Outre ses assortiments ordinaires en nouveautés et modes les dames trouveront une spécialité d'étoffes pour deuil, en tous genres, pour négliges et toilettes, indiennes, mousselines, mérinos, cachemir, Barpour, etc. 11 nov

Mme FREMINEAU

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera son ouverture de Modes et Nouveautés le Jeudi 13 courant, rue Canal, No. 112.
10nov—15j

No 34, Rue de Chartres, encoignure Douane.

OLYMPE

A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir le choix le plus complet de marchandises de modes et nouveautés, et consistant principalement en chapeaux et capotes, manteaux velours, satin, drap &c, mantelets, bas de l'eau, volants, guipure, application et point d'Alençon, chales cachemire de l'Inde et manchons en marmotte, de l'Exposition Universelle de Londres, levantine, fourrures, soieries en tout genre, lingerie, broderie mousseline de soie imprimée à volants, pompadour, ombrelles, cachemire, dentelles, valenciennes, malines et point d'Angleterre, &c, et qu'elle en fera positivement l'ouverture jeudi 13 novembre courant.

OLYMPE ayant choisi elle-même toutes ses marchandises dans les meilleures maisons de Paris et de Londres, ose espérer que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage.
7nov—ab.

Charbon—Charbon

CHARBON de Pittsburgh de 1re qualité, en gros morceaux, sans mélange, à vendre en quantité qui conviendront aux acquéreurs, rendus sans frais au plus bas prix du marché, par
CLARKE & GREENE,
12, Bank Place et 291, Magasins

N. B. Charbon anglais et anthracite en grenier et barils. 8nov

$100,000 DE LINGE DE MODE EN DETAIL.

Alfred Monroe et Cie.,
34, rue des Magasins encoignure Gravier.

NOUS informons nos amis et le public en général, que notre assortiment de LINGE FAIT et autres MARCHANDISES n'est égalé en grandeur et en beauté par aucun autre établissement des Etats-Unis. Pour se convaincre de ce que nous avançons, il faut seulement venir visiter et examiner. Notre grand débit nous permet de vendre nos marchandises à de très bas prix, à garantir nos articles et à satisfaire en tout point nos pratiques.

Tout notre linge est confectionné dans notre établissement, 441 Broadway, New-York, sous l'inspection d'un de nos associés qui ne néglige rien pour nous faire parvenir des marchandises du meilleur goût. Nous invitons toutes les personnes qui ont besoin de linge à venir visiter notre assortiment, et nous sommes sûrs de pouvoir pleinement les satisfaire. Prix fixe.
ALFRED MONROE & Co,
6 nov—1m 34, rue des Magasins

Chs. E. Meyer,

Ex-Coiffeur de la Duchesse d'Orleans, premier articuleur des coiffures, Médicis, Marie-Stuart, Casque, boucleur, &c.

PATRONNÉ depuis longtemps en cette ville, par un grand nombre de familles, a l'honneur d'offrir ses services aux dames de la Nouvelle Orléans, et mettra la plus grande exactitude à se rendre chez les personnes qui l'honoreront de leur confiance.

Les Messieurs sont également prévenus qu'il a ouvert son salon pour la coupe des cheveux, rue d'Orléans, en face du théâtre, ancien salon Barrand. Il espère, par sa coupe élégante à l'anglaise et dernière, et le goût gracieux qui le caractérise comme artiste, obtenir la préférence accordée au mérite.

Il se charge en outre, comme par le passé, d'enseigner la coiffure en peu de leçons, à des prix modérés. 18nov—1f

AVIS—Le soussigné ayant acheté la pharmacie de M. P. LANDES, encoignure Remparts et Bayou, assure le public que son officine sera constamment pourvue de bons médicamens.
Nlle-Orléans, 17 novembre 1851.
18nov—1m L. GAMOTIS, pharmacien.

Meubles, Glaces, Porcelaines, Cristaux et articles de fantaisie.

P. Maillard,
Rue Royale, No 67.

ARRIVANT d'Europe, prévient ses amis et le public, qu'il a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'objets d'art et de fantaisie.

Un trouvera également chez lui un choix d'articles d'ameublement en palissandre et en acajou, dans le dernier goût, tels que lits, armoires, canapés, ottomanes, fauteuils, chaises, etc, de toutes espèces.

Etoffes à rideaux, tulle richement brodé, lampas, brocatelle, damas laine et soie, damas laine, damas de Indes, cachemires imprimés, passementeries, glands, franges, patères, galeries, meubles de fantaisie pour chambres à coucher, salons et boudoirs.

Glaces encadrées richement et dans le plus nouveau style.

Transparents riches et ordinaires;

Lampes Carcel et modérateurs, lustres et candelabres, pendules et garnitures de cheminées, bronzes, porcelaines et cristaux dorés.

Il a constamment en main un grand assortiment de cristaux et porcelaine de table, blanche et décorée, services complets et pièces détachées.

Fait sur commande toutes espèces de meubles sur les modèles les plus nouveaux et confectionne tapis et rideaux et tout ce qui concerne la décoration des appartements dans les délais demandés et aux prix les plus modérés.

Messieurs les tapissiers trouveront chez lui, aux plus bas prix, tous les articles de leur état.

Egalement à louer au dit magasin, candelabres, lustres et tous les objets nécessaires pour bals et soirées. 10 nov—1m

Fashionable Store,
Encoignure St-Charles et Commune.

J DUCOURNAU, de retour de Paris, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a reçu par les navires Emperor, Lemuel Dyer, New-England et Isaac Bell, du Havre, un assortiment riche de hautes nouveautés pour les fashionables, savoir:

Paletots drap Edredon, noir et bleu, à brandebourgs, seul genre porté par les fashionables parisiens; pardessus légers, assortis en couleurs; jacquettes do do, habits drap noir extra superbe; redingottes do do manteaux bleus foncés; chemises toile fine, nouvelle coupe; do do couleurs, do coton en couleur et à jabots; caleçons tricot à corsets, chemises flanelle pour la peau; do en coton fines, guêtres noires et couleurs assorties, bien fines; bretelles en soie blanche; gants Jouvin assortis en couleurs, robes de chambres très riches, gilets soie noire; do couleurs à chale et à la Dorcey; do cachemire croisés et à revers; do casimire noirs.

ARTICLES POUR PANTALONS.

Casimirs noirs extra-fins; do do façonnés Bonjean; do couleurs variées, unis, rayes et carreaux, do chinés; do tigres, haute nouveauté,

GILETS.

Casimirs noirs brodés; do couleur; do cachemire, riches velours épinglés; do peluches soie noire unie; do à fleurs; do rayées; do couleurs assorties, les mieux portées; satin noir; do blanc broché et uni pour soirées; do lamé or et argent, uni et rayé à fleurs, très riche, pour mariés; valencias jaune, uni et rayé; casimir jaune et blanc.

DRAPERIE.

Drap noir superfin; do couleur olive; do do bleu anglais; do do amérie; do do vert emeraude, do do invisible; do do flamme et prince regent; do do oreilles d'ours; do do bronze olive; do do do dore, do do bleu clair; do do foncé; Edredon noir, bleu et mélangé pour paletots, extra-fin.

DIVERS.

Cravates satin noir; do soie armure unie et façonnée; do do couleurs assorties, les mieux portées; ordinaires en satin et soie; taffetas avec coin dentelle; do colibris do; do vénitiennes noires; do lavallières; do do blanches unies et brodées pour mariés, faux-cols en toile, nouvelle coupe; un choix de jolies cannes richement montées, &c, &c.

Les personnes qui m'avaient honoré de leurs ordres pour être exécutés à Paris, sont prévenues qu'ils ont été remplis avec soin, pendant mon séjour en France, et que tout est prêt à leur être délivré.
J DUCOURNAU,
19nov—1m enc St. Charles et Commune

EN débarquement des navires Pulaski et Brunswick, de Bordeaux—
35 caisses fruits au jus de Teysonneau;
60 do do Rodel;
10 do liqueurs superfines;
1 do gelées assorties;
20 do fruits à l'eau de vie;
2000 1/2 et 1000 1/4 boites sardines à l'huile;
200 1/2 boites au beurre;
500 grandes et 500 1/2 petits pois;
15 do lièvres entiers truffés,
20 do marchantes truffés,
20 do pieds de porc do
100 1/2 de royans à l'huile,
150 1/2 thon mariné.
150 boites, 50 1/2, 50 1/4 truffes.
A vendre par FERBOS FRERES,
11nov Nos 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine

EN débarquement des navires Miltiades et Jenny, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge St Emilion 1847;
30 do do do 1844;
15 do do St Julien Médoc 1844;
45 demi do vin blanc Haut Sauterne 1844, qualité supérieure;
50 caisses vin rouge Haut Brion 1847, en bouteilles et demi bouteilles;
387 caisses vin rouge St Estèphe 1847, do do
[illegible] do do St Julien 1844, do do
[illegible] do do Chateau Margaux 1844, do do
[illegible] do do Chateau Leoville 1844, do do
[illegible] do do Gruaud Larose 1844, do do
[illegible] do do blanc Haut Sauterne 1847, do do
[illegible] do do do 1844, do do
[illegible] do do do ordinaire, do do
[illegible]
A vendre par NUMA LACOSTE,
[illegible] 287, Royale

A VENDRE.

UNE encoignure [illegible]

FEU D'ARTIFICE!
Benefice de l'Association Charitable des Pompiers.

LE Grand Feu d'Artifice qui devait avoir lieu le 1er du courant, ayant été renvoyé à cause du mauvais temps.

Le public est respectueusement informé qu'un autre Feu d'Artifice sera tiré sur la place Lafayette le JEUDI, 27 du courant.

Les personnes qui avaient des billets pour l'autre exhibition, seront admises avec ces mêmes billets.

Un grand nombre de siéges sera préparé pour les dames et les enfants.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et les feu d'artifice commencera à 7 heures et demie.

Prix d'entrée—50 cents. Pour le programme voir les petites affiches. 22nov

COLLEGE DE LA LOUISIANE.

DIRECTEUR—LOUIS DUFAU.

LE directeur de ce Collége qui dans l'espace de moins d'un mois a pris de si rapides accroissements est maintenant en mesure de recevoir des PENSIONNAIRES.

Les parents et les tuteurs, qui ont des enfants à placer, sont invités à visiter ce bel établissement, admirablement situé et approprié pour une maison d'éducation — rue Dauphine, entre Hôpital et Ursulines.

Pour plus de détails, voir aux annonces.
27 oct—1m

Orleans High School,
Rue de l'Esplanade Nos 38 et 39,
Erastus Everett, A.M,
Principal et Propriétaire.

LE directeur de cette institution, dont la réputation est déjà faite depuis longtemps, a l'honneur d'informer les familles, que son établissement a été organisé sur un plan qui ne laisse rien à désirer. Jamais il n'a été mieux en mesure d'offrir à ses élèves, une instruction solide, dans toutes les branches de connaissances qui devront mettre en pratique dans le monde.

Les élèves qui désirent se préparer pour l'un des collèges du Nord, seront l'objet d'une attention spéciale et bientôt mis en état d'y entrer avec distinction, car les cours classiques en sont réglés sur ceux munis de diplômes de l'Université de Paris.

N. B.—Une classe élémentaire est sous la surveillance immédiate du principal. 20 nov

M. ST-MARC,
Membre de l'Université de France, bachelier-ès-lettres et ès-sciences,

DONNE des leçons particulières de tenue des livres; (ses élèves joignent la pratique à la théorie); de langue et de littérature françaises; d'histoire et de géographie; de mathématiques et sciences naturelles; de langues anciennes, etc. Comme principal de collège, il a longtemps formé des bacheliers, il offre aux familles de compléter, au besoin l'instruction des jeunes gens qui se destinent à une profession élevée.

Son adresse ST-MARC, chez M. Delcroix, rue de Chartres, 106.

S'adresser, pour référence, à MM. Delcroix, D. Peyroux, G Boyer et Norès. 25 oct—3m

Collège de St-Vincent,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des priviléges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi, il est situé au Cap Girardeau sur le Mississipi, à quarante-cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.

Pour plus amples informations, s'adresser à
J. AD ROZIER, Avocat.
Agent du collège, rue St Charles, No 14.
4 sept—1an

AUX DETAILLANTS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

LES soussignés informent leurs amis et clients et les détaillants en général, qu'ils offrent à vendre leur nouvel assortiment à des prix très modérés et en gros SEULEMENT.

Un assortiment complet de toutes sortes de peignes, en ivoire, écaille, corne, buffle, ambre, bois, &c; boutons de tout genre, gants cachemire et autres mouchoirs fil, unis et brodés, perles et colis brodés, rubans, galons laine et soie, valenciennes et aiguilles, ornemens de cheminée, &c.

30 caisses parfumerie,
4 do services en porcelaine, pour enfants,
5 do miroirs de toutes dimensions,
8 do poupées nues et habillées,
4 do jouets d'Allemagne $12 à $14;
Un grand choix de poupées allemandes, différents numéros,

Aussi—Un assortiment complet de mercerie, quincaillerie, verroterie et bimbeloterie; bijoux vrais et faux. CHASSANIOL & BOULENGER,
22nov Encoignure Conti et Chartres

Ballons et Parachutes.

UNE caisse de Ballons et Parachutes, de un à dix mètres, fabriqués par Rogier, à vendre par
CHASSANIOL & BOULENGER,
22nov Encoignure Conti et Chartres

VETEMENS D'HOMMES POUR L'HIVER.
36, RUE DE CHARTRES.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France, et par les steamship, Cuba, Winfield Scott, Empire City et Georgia, de New-York, un très grand assortiment d'habillements d'hommes, comprenant toutes les dernières modes d'hiver, que nous offrons en vente à des prix très modérés. LAGAY & LECANU,
17nov 36, rue de Chartre

Vetemens d'hiver pour Enfans et Jeunes Gens

NOUS avons en magasin un très grand assortiment d'habillements d'enfans de tout âge, reçus par les derniers arrivages de France et du Nord, que nous offrons en vente à des prix très bas.
LAGAY & LECANU,
17nov 36, rue de Chartres

McBEAN, MILLARD & Co,

TIENNENT constamment en main, à leurs ENTREPOTS, No 332, rue Tchoupitoulas, No 77 rue de la Douane, et No 339, rue Royale,

DU CHARBON
DE PITTSBURGH, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL,
A vendre aux prix les plus bas du comptant.
5sept—a

E. L. BERNARD,
DEPOT DE CHARBON,
Encoignure Levée et Clouet.

Les ordres laissés au dépôt ou au numéro 22, Passage de la Bourse, seront promptement remplis. 5sept—1m 2ps

CHARBON.

LE dépôt de charbon Louisiana, rue St Louis, 161, entre Bourgogne et Dauphine, a constamment en main, un assortiment de toutes les qualités de charbon, qu'il vend à des prix les plus bas du marché. Les ordres peuvent être laissés chez E & Conners, No 5, Front Nouvelle Levée, chez S Carr Jr, No 7 rue Bienville, et au dépôt qui seront promptement exécutés.
6 sept—3m W A HAYDOCK.

CHARBON—CHARBON.
Charbon Canal Anglais.

100 TONNEAUX en débarquement du navire Lapland, posteau No 99, Seconde Municipalité, et prêts à être délivrés. Envoyez vos ordres Nos 339, rue Royale; 77, rue de la Douane, 332, rue Bienville. McBEAN, MILLARD & Co.
1 nov

Charbon Anthracite et Pittsburg

100 Tonneaux pour fonderies; 300 do de Schuylkill, pour familles, délivrés dans n'importe quelle partie de la ville, en barriques ou tonneaux.
Aussi charbon de Pittsburg en stock.
JAMES HUNES & Co,
18nov—1mm 156, rue Toulouse

CHARBON DE PITTSBURG—1 à 5000 barils charbon de Pittsburg, à vendre à bon marché.
S'adresser chez J LEVOIS,
17nov—15f 47, rue de Chartres

D. BORNIO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ DE LA HAVANE.
Rue Gravier, No. 34.

Magasin de fourrage à vendre.

LE magasin de fourrage au détail, situé rue des Champs Elysées, No 5, en face du dépôt du Rail Road Pontchartrain, ci-devant occupé par F E Sourdes, est offert en vente avec l'assortiment et l'installation. S'adresser sur les lieux.
21 nov—4

TRAITES sur Paris, l'Angleterre et New York, à vendre par
A & J DENNISTOUN & Co,
21nov Rue Gravier, No 93

Bureau de Placement et Agence Générale.

M. G. POTIER a ouvert un Bureau de Placement et d'Agence Générale au No 24, rue de l'Hôpital. Il s'engage, sur demande, à fournir des domestiques, ouvriers, travailleurs, &c. On peut de la campagne s'adresser à lui par lettres confiées à la poste. 19nov—1f

Etablissement Hydrotherapeutique
DU DOCTEUR CHARLES MUNDE,
A Northampton [Mass].

CET établissement est situé dans une contrée charmante, et abondamment pourvue d'une eau excellente, pure et froide. Le docteur est le premier élève de Priessnitz et un des premiers hydriates de l'Allemagne.—Prix de la pension et du traitement:—$10 par semaine 26 sept—3m. 3po

Vve HEBERT & Cie.
149, rue de Chartres,
OFFRE A VENDRE DE SECONDE MAIN,

LA Bibliothèque Latine Française, publiée par Panckoucke—178 volumes reliés, marge non rognée. 29oct

Vve HEBERT & Co.
No 149, RUE DE CHARTRES.

RECU PAR LE NAVIRE EMPEROR ET EN DEBALLAGE
15,000 Rouleaux PAPIER PEINT.

Depuis 15 cts. le rouleau jusqu'aux prix les plus élevés.

Papier glacé pour salon à 25 et 30 cts.

Papiers riches et nouveaux pour établissemens publics.

Bordure Imitation à 75 cts. le rouleau et au-dessous.

Bordures veloutées et dorées, nouvelles.

Un bel assortiment de devants de cheminées nouveaux.

Ciels de lits et Bordures. 23oc

DELCROIX,
MAGASIN DE PAPIER PEINT,
RUE CHARTRES, No 106,
Entre St-Louis et Conti,

VIENT de recevoir par les navires Minerva, Emperor et Gertrude, un magnifique assortiment de PAPIERS PEINTS de toutes les qualités et dessins, tels que PAPIERS GLACÉS et SATINÉS unis—do ORNEMENTS—do PAYSAGES—do MARBRÉS—do à FLEURS—do GRANIT pour soubassement et bordures de tous genres.

Il invite Messieurs les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ses marchandises—elles seront convaincues qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché que chez lui. Il se charge de la pose du papier. DELCROIX,
16 oct 107, rue de Chartres

EN débarquement des navires Auguste Adolphe et Miltiades, arrivés de Bordeaux:
[illegible] barriques vin rouge Montferrand, bon ordinaire,
30 do do St-Julien Médoc 1846;
12 do vin blanc Haut Sauterne 1846;
25 barils do do do 1846;
20 caisses prunes à l'eau de vie;
20 do abricots do;
20 do poires do; do, à vendre par
J N CORIEN,
7 nov encoignure Condé et Dumaine

VEAU GRAS—40 douzaines, à vendre par
LOMON & SILVESTRE.